



Bordeaux, le 18 janvier 2011

SECTIONS DE MIDI PYRENEES, BAYONNE et BORDEAUX

Monsieur le Président

Les Douaniers de votre circonscription revendiquent « le droit d'être entendu »

Nous voici à nouveau réunis dans cette instance paritaire interrégionale, témoin depuis sa mise en place en 2008, de votre incapacité à nous entendre.

Une fois de plus, vous allez tenter de nous convaincre que la comédie du PAE sauce Bordelaise, avec sa traditionnelle répartition des emplois à rendre dans l'ensemble des trois directions régionales, revêt encore un caractère social .

En effet, depuis trois ans, vous anticipez les suppressions d'emploi d'une année à l'autre sur le PAE défini au niveau national, pour, nous vous citons, « préserver la DI d'un trop gros nombre d'emplois à rendre à la fin du CPP de 2009 à 2011 » : pour mémoire, 1200 emplois détruits.

Nous serions presque touchés par ce gant de velours dont vous prétendez revêtir la main de fer de notre DG en matière sociale.

Et pourtant, après la mobilisation d'une centaine de douaniers en février 2009 et un concert de sifflets en novembre dernier, vous auriez dû percevoir que nous n'acceptons pas cette absence flagrante de négociations sur l'avenir de nos missions et la pérennité des services douaniers...

Les restructurations successives ont miné les services ; les indicateurs que vous détenez (CLM, CLD, CMO et indispositions diverses) tout comme les observatoires successifs attestent la démotivation des personnels et de leur encadrement.

Aussi dès aujourd'hui, nous vous demandons communication des effectifs réels de tous les services de la DI de Bordeaux ainsi que des statistiques précises sur l'état social de vos personnels, car derrière vos PAE et ER se sont des hommes et des femmes qui voient leurs conditions de travail fortement dégradées.

De même nous demeurons dans l'attente d'une évaluation de l'impact sur l'activité des services des différentes réformes structurelles que vous avez entreprises.

Lors du précédent CTP le rapport du pôle ergonomique du ministère a été évoqué, quelles suites entendez-vous y donner?

Celui-ci insiste sur la nécessité de mettre en place un véritable débat sur le travail, d'instaurer des processus participatifs et des espaces de négociation et d'échanges avec le souci permanent d'écouter les agents. Les rencontres parlementaires de novembre dernier vont d'ailleurs dans le même sens...

Or les CTPS qui viennent de se tenir dans vos directions sont l'illustration d'un processus inverse.

Aujourd'hui, nous attendons de vous un signe fort pour rétablir le dialogue qui devrait vous tenir à cœur et auquel nous aspirons fortement.

Cependant nous refusons de cautionner par notre participation à ce CTP la suppression d'emplois et de résidences annoncés et nous vous demandons de fixer pour l'ensemble des services de l'interrégion des effectifs de référence 2011 au même niveau que les effectifs réels de 2010.

Nous en faisons un préalable à toute discussion. Nous estimons que c'est en effet une condition indispensable pour redonner de la sérénité aux agents et pour que nous puissions réfléchir de façon concertée aux réponses nouvelles qu'appellent les évolutions technologiques et réglementaires.

Quelques remarques sur les points de l'ordre du jour :

- **Le bilan budgétaire** : vous nous présentez une compilation des dépenses de 2010.

Au delà de l'évidente réduction des dépenses entre 2009 et 2010 (-37.597€), quel enseignement pouvons-nous en tirer ?

Pourquoi certaines dépenses explosent-elles ? Prenons l'exemple du nettoyage, faut-il voir dans l'augmentation de ces dépenses une externalisation de ces postes aux dépens des personnels Berkani alors même que le montant des loyers (réels et budgétaires) connaît une diminution extraordinaire (conséquence de la réduction des sites ?).

Sans disposer en complément des dépenses de personnel (dont les indemnités de restructuration), quelle analyse pertinente de votre gestion la parité syndicale peut-elle faire ?

Enfin, vous soumettez à la parité syndicale l'exécution des dépenses. Mais quel était le niveau des crédits dont vous disposiez en 2010 ? Quel est celui de 2011 ?

- **Le bilan formation professionnelle**

Comme d'habitude, le bilan de la formation professionnelle, est un condensé de *satisfecit* éloigné, pourtant très éloigné des besoins des agents sur le terrain .

Ceci est attesté par le très net recul de la fréquentation des actions de formation par les agents (-18,64% hors tir et TPAI). Et ce n'est pas la résultante de la diminution de l'offre de formation...

De l'avis des agents de la surveillance consultés, l'essentiel des FP organisées à leur intention se limitent au tir et à la TPAI. Cependant, les difficultés liées à l'organisation de ces formations et à la disponibilité des formateurs demeurent largement méconnues.

En outre, le volontarisme affiché par l'administration ne parvient pas à pallier les difficultés que génère auprès des agents la profusion d'applications informatiques développées sans aucune approche ergonomique et sans formation suffisante, source de souffrance au travail, risque souligné lors de l'élaboration des documents uniques. Enfin, nous sommes circonspects quant au développement futur des modules d'e.formation et attendons dès à présent une évaluation des premières formations.

- le PAE et les résidences en surnombre

L'an dernier, vous annonciez pour 2011 la suppression de 18 emplois (cf. PV du CTPDI du 17/02/2010)... Aujourd'hui vous nous informez de la disparition de 28 postes, sans compter les personnels Berkani que vous ne prenez même pas la peine de faire figurer sur la liste des agents impactés par ces réductions d'effectifs.

Nous vous rappelons vos propres termes lors du dernier CTPS DI du mois de novembre concernant la concertation sociale : *« je confirme également que, lorsqu'une réflexion sera engagée sur l'évolution d'un service au sein de l'interrégion, une large information sera apportée en amont »*.

Vous n'aurez donc pas de mal à nous expliquer où et comment ce travail de réflexion et d'information a été mené en amont, en ce qui concerne l'avenir des services de la BSI de Foix, de la division d'Auch et de la recette locale de Ste Foye la Grande.

Pour ces trois exemples, nous avons assisté à de véritables coups de force de vos directeurs régionaux qui se sont littéralement affranchis du processus décrit dans le protocole mis en place par la DG en matière d'accompagnement social des restructurations. Ces CTPS DR sont, du fait du comportement de leur président et malgré le travail indéniable et constructif des OS participantes, un théâtre où se joue un simulacre de dialogue social. De qui se moque t-on ?

Examinons la liste des emplois en surnombre et primables .

Dans vos documents vous mentionnez l'existence de surnombres, résultats de la comparaison entre les effectifs réels de 2010 et les effectifs de référence 2011. Notons au passage que ce document atteste de votre capacité à fournir aux représentants du personnel des effectifs réels de temps à autre.

En vous relisant vous vous apercevrez que vos chiffres sont faux et illustrent avant tout votre précipitation à vous débarrasser de quelques agents voire à fermer au plus vite des services cette année.

Pour la division d'Auch et la BSI de Foix, vous nous expliquerez sans doute que ce ne sont, pour l'essentiel, que de simples « transferts » d'effectifs ! (Perte quand même de 3 emplois au passage à Ax – 1 à Auch)... et que deviennent les agents Berkani attachés à ces services ?

A quel impératif répond la migration indécente de la division d'Auch vers Toulouse, au mépris des agents qui s'y sont investis ? En bon VRP de la RGPP locale, allez vous, comme votre DR, justifier ces déplacements par la seule nécessité de densifier l'occupation des locaux... sans compter l'opportunité de supprimer à terme quelques postes et répondre ainsi une fois de plus aux seules injonctions budgétaires !

Or des solutions plus pertinentes, tant au plan social qu'au plan économique, existent. Pour la division d'Auch, elles ont été largement exposées lors du CTPS DR du 6 décembre dernier et ont fait l'objet d'un courrier à la direction générale. Saurez-vous intervenir en faveur du projet le plus économique (loyer budgétaire dérisoire des locaux adaptés et en parfait état qu'a proposés à Auch le DDFP pour le logement du bureau et de la division). Notons en passant que cette option ménage pour l'avenir la possibilité de reloger dans les locaux de la DRMP tel service dont les effectifs fondent comme neige au soleil... ne serait-ce pas le moment d'anticiper ?

Pour conclure, nous soulignons que ces trois points de l'ordre du jour abordent de manière purement technocratique les trois piliers (moyens, formation, emplois) de la vie professionnelle des agents dont vous avez la responsabilité et par là même conditionnent l'obtention des résultats que vous réclamez.

Aussi, les représentants CGT revendiquent que vous replaciez la question humaine au cœur de vos préoccupations.

Nous vous demandons à bénéficier du « droit d'être entendu ». Saurez-vous y répondre ?

Dans l'attente, nous entrons en résistance et convions l'ensemble des personnels à des agapes républicaines dont nous espérons qu'elles ne soient pas funéraires avec l'enterrement par vos soins du dialogue social .